

# FICHE D'INSCRIPTION

## Saison 2010 – 2011



### L'adhérent

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_ sexe : \_\_\_\_\_

### Pour l'adhérent mineur :

Nom et prénoms du responsable légal : \_\_\_\_\_

Adresse si différente : \_\_\_\_\_

Téléphone du père : \_\_\_\_\_ téléphone de la mère : \_\_\_\_\_

### Merci d'entourez votre groupe et votre fonction

Ecole de natation	Centre d'entraînement	Centre d'entraînement	Masters	Officiel
155 €	175 €	155 €	155 €	(offert)
Pingouins	Groupe 1	Groupe 4	Master 1	A
Hippocampes	Groupe 2	Groupe 6	Master 2	B
Requins	Groupe 3		Master 3	C
	Groupe 5			

### Le règlement :

Nombre de chèques et leur somme : 1 : .....€ ; 2 : .....€ ; 3 : .....€

Autre moyen de paiement (à précisez) : \_\_\_\_\_

Réduction accordée (à précisez) : \_\_\_\_\_

### Droit à l'image et autorisation parentale :

Tout adhérent autorise les Dauphins de l'Elorn – Landerneau à utiliser, les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de sa participation aux entraînements, compétitions et autres manifestations sur lesquelles il pourrait apparaître, ainsi que sur tout support y compris les documents promotionnels ou publicitaires.

Tout responsable légal autorise les Dauphins de l'Elorn à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence, et à transporter les nageurs en véhicule particuliers ou de location en cas de déplacement en compétitions ou activités annexes

Je confirme avoir pris connaissance des informations relatives à mon adhésion et du règlement intérieur et, autorise les Dauphins de L'Elorn à me licencier auprès de la fédération Française de Natation

**Datez et Signez :**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE**

# INFORMATIONS

## Contact :

dauphins.de.lelorn@gmail.com      site du club : dauphins-de-lelorn.fr

Entraîneur : Mlle Gaidig Morvan : 06 81 78 61 15

Présidente : Mme Maryse Dubet : 02 98 20 28 84

## **TESTS d'entrés au club** **le mercredi 8 septembre de 17h à 18h30**

**Permanences pour le dépôt des dossiers et la signature de votre licence.** (Au bureau du club, au sous sol de la piscine)

- Vendredi 10 septembre de 17h à 19h
- Samedi 11 septembre de 10h à 12h
- Mercredi 15 septembre de 9h à 13h
- Samedi 18 septembre de 10h à 12h

## **Pièces à fournir lors de votre inscription**

- Un certificat médical OBLIGATOIRE (de moins de 3 mois) de non contre-indication aux activités de la natation en compétition. (Un certificat validé par un médecin du sport sera apprécié pour les nageurs des groupes 1, 2 et 3)
- Le règlement dans sa totalité
- La fiche d'inscription remplie et signée
- La fiche de liaison médicale remplie avec soin
- Pour les nouveaux licenciés : 2 enveloppes timbrées à vos noms et adresse.
- La licence : signature lors de la permanence

## **Information sur le règlement :**

**En raison de l'augmentation des frais d'engagements en compétition, nous sommes dans l'obligation d'augmenter notre cotisation annuelle. Nous vous remercions de votre compréhension**

- **Une réduction de 10%** sera accordée au 3ème, 4ème... licenciés d'une même famille
- **La région Bretagne offre 15 euros de réduction** pour les nageurs nés en 1995, 1994, 1993. RDV sur le site [www.bretagne.fr](http://www.bretagne.fr) pour télécharger votre formulaire

- Le club autorise un règlement en 3 fois (un chèque encaissé par mois). La totalité de la cotisation doit être remise à l'inscription. Ordre : Club des Dauphins de l'Elorn
- Le club accepte les chèques vacances et les coupons sports
- **Une réduction de 20 euros** sera accordée par le comité du Finistère de natation pour les familles bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire. Joindre un justificatif dans votre dossier.
- **La ville de Landerneau offre 15 euros de réduction** pour les nageurs landernéens de moins de 15 ans (1996 et après)
- La cotisation ne comprend pas :
  - o la participation financière lors des déplacements en compétitions (Repas : 7 euros, hébergement : 15 euros)
  - o La participation aux stages organisés par le club lors des vacances scolaires
  - o La participation aux activités annexes organisées lors des stages (50% pris en charge par le club)
  - o La participation aux stages départementaux et régionaux

**La licence – Assurance :**

Les dauphins de l'Elorn licencient tous ses adhérents auprès de la FFnatation. Cette licence ouvre des garanties de base de l'assurance FFN « responsabilité civile et individuelle accident »

**L'inscription est faite pour la saison 2010/2011 –  
Le club n'effectue aucun remboursement de cotisation**

**L'assemblée générale du club aura lieu  
le dimanche 19 septembre à 10h30  
Salle municipale de Landerneau (sur les quais)**